



Partenariats bilatéraux pour le climat et le développement

Partenariats pour plus d'ambitions en matière de protection du climat

Concept

Une politique extérieure cohérente et ambitieuse en matière de climat est une préoccupation centrale du Gouvernement fédéral allemand. En collaboration avec les pays en développement et émergents, il œuvre à atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris sur le climat visant à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5° Celsius. L'ambition se focalise à la fois sur l'adaptation et l'atténuation.

Avec les Partenariats bilatéraux pour le climat et le développement, le Gouvernement fédéral apporte son soutien aux pays partenaires de la coopération allemande au développement qui sont importants, ambitieux et enclins à mener des réformes en matière de politique climatique. Ce soutien vise à mettre en œuvre leurs objectifs nationaux de protection du climat et d'adaptation au changement climatique. Pour y parvenir, ces partenariats combinent les objectifs climatiques avec le développement social et économique dans l'esprit des Objectifs de développement durable (ODD).

L'élément central de ces partenariats est l'aspiration à rendre socialement justes les processus de transformation nécessaires à la mise en œuvre des objectifs climatiques (transition juste). Pour la réussite de cette tâche de l'ensemble de la société, les Partenariats bilatéraux pour le climat et le développement vont au-delà de la simple coopération intergouvernementale et impliquent la société civile, les syndicats, le secteur privé et le monde universitaire dans les échanges. Initialement conçus comme des partenariats bilatéraux, ils sont toutefois ouverts à d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux.

Conception

Ces partenariats visent le long terme et les gouvernements concernés conviennent d'objectifs mesurables. Les points de départ sont les contributions déterminées au niveau national (CDN), les stratégies d'adaptation (par exemple, les plans nationaux d'adaptation) et les stratégies à long terme des pays partenaires, ainsi que les ODD et les stratégies nationales de durabilité. De plus, ces partenariats encouragent l'engagement des pays partenaires au sein d'alliances et d'initiatives internationales climatiques.

Financement

Outre les fonds bilatéraux de coopération au développement, le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) soutient chaque année des projets prometteurs dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation au titre de la « Facilité de financement P+ » en tant qu'instrument de financement pertinent. En 2023, 350 millions d'euros ont été réservés à cet effet. Par ailleurs, les pays peuvent également bénéficier de fonds de l'initiative internationale sur le climat (IKI). En outre, des capitaux privés supplémentaires peuvent être mobilisés pour d'autres projets.

Objectifs

Accroître les ambitions des pays en développement et émergents pour atteindre leurs objectifs nationaux en matière de résilience et de climat

Une transformation **verte et juste sur le plan social**

Éléments
principaux

Dialogue sur la politique climatique, suivi et soutien
Les partenariats sont un élément central de la politique climatique extérieure de l'Allemagne

Implication de tous les acteurs
→ Gouvernement
→ Société civile
→ Secteur privé
→ Monde universitaire

Divers instruments de financement
→ « Facilité de financement P+ »
→ Fonds bilatéraux
→ Fonds
→ Autres

Mobilisation de donateurs et fonds supplémentaires
y compris l'intégration bilatérale et multilatérale

Cadre général

Relier l'Accord de Paris sur le climat (atténuation et adaptation) aux Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 pour former des **approches de transformation holistiques** à travers le soutien apporté par des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Pays et priorités

Chaque partenariat se concentre sur la protection du climat et les priorités spécifiques à chaque pays. Celles-ci sont sélectionnées dans une approche de partenariat. Il existe actuellement des Partenariats bilatéraux pour le climat et le développement avec huit pays et un partenariat régional avec les Balkans occidentaux (en janvier 2024).* L'Allemagne mène des discussions avec d'autres pays dans l'optique d'un partenariat.

- **Pakistan** : Expansion des énergies renouvelables, adaptation au changement climatique, expansion des systèmes de sécurité sociale
- **Rwanda** : Financement climatique, adaptation au changement climatique, développement urbain durable, y compris la gestion des déchets et l'économie circulaire
- **Inde** : Transition énergétique juste sur le plan social et environnemental et expansion des énergies renouvelables, développement urbain durable, mobilité verte, économie circulaire, protection des forêts, biodiversité, adaptation au changement climatique, transition agroécologique et gestion durable des ressources
- **Pérou** : Adaptation au changement climatique, développement urbain durable, protection de l'Amazonie
- **Kenya** : Expansion des énergies renouvelables et des technologies innovantes, adaptation au changement climatique en augmentant la résilience des systèmes agricoles
- **Colombie** : Transition énergétique juste sur le plan social et environnemental, protection et utilisation durable de la biodiversité et des forêts, développement urbain durable, y compris l'économie circulaire, financement pour le climat et la biodiversité
- **Balkans occidentaux** (auparavant seulement la Serbie, désormais également l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, le Monténégro et la Macédoine du Nord) : Expansion des énergies renouvelables, efficacité énergétique, développement urbain durable, adaptation au changement climatique, transformation verte durable
- **Côte d'Ivoire** : Expansion des énergies renouvelables, transition énergétique juste sur le plan social, protection des forêts et de la biodiversité
- **Brésil** : Protection, restauration et utilisation durable des ressources naturelles et des écosystèmes, industrie durable et neutre pour le climat, y compris les énergies renouvelables, recherche sur le climat, chaînes d'approvisionnement résilientes et durables, développement économique durable, transformation juste sur le plan social



Expansion des énergies renouvelables et transition énergétique juste sur le plan social



Adaptation au changement climatique



Développement urbain durable



Économie circulaire



Protection des forêts et de la biodiversité



(Mise à jour: janvier 2024)

Éditeur Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Division 422

Adresse postale des sièges du BMZ BMZ Berlin
Stresemannstraße 94
10963 Berlin
T +49 (0)30 18 535-0

BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn
T +49 (0)228 99 535-0

Mise à jour Janvier 2024

Site Internet bmz.de/climate-development-partnerships

* Les différents Partenariats bilatéraux pour le climat et le développement ont des noms spécifiques selon le pays.